

**COMMUNE DE DOLE**

---

# **Plan Local d'Urbanisme**

**Révision simplifiée n°1**

**3**

---

**DOCUMENTS GRAPHIQUES**

---

Document approuvé le 17/12/2013 par délibération du Conseil Municipal  
Le Maire :

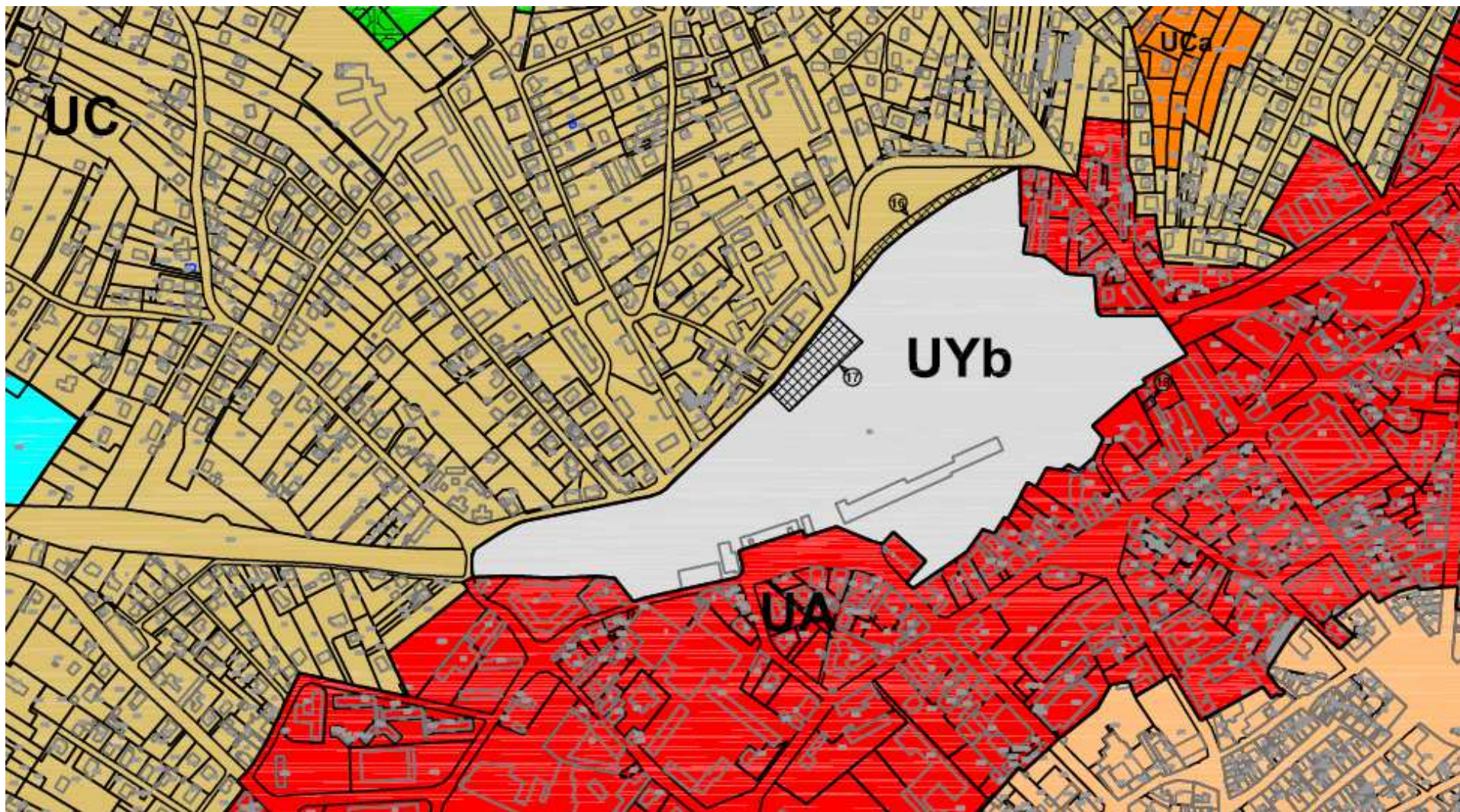


**SIAMurba**  
6 Bd du Général Leclerc  
91470 LIMOURS

---

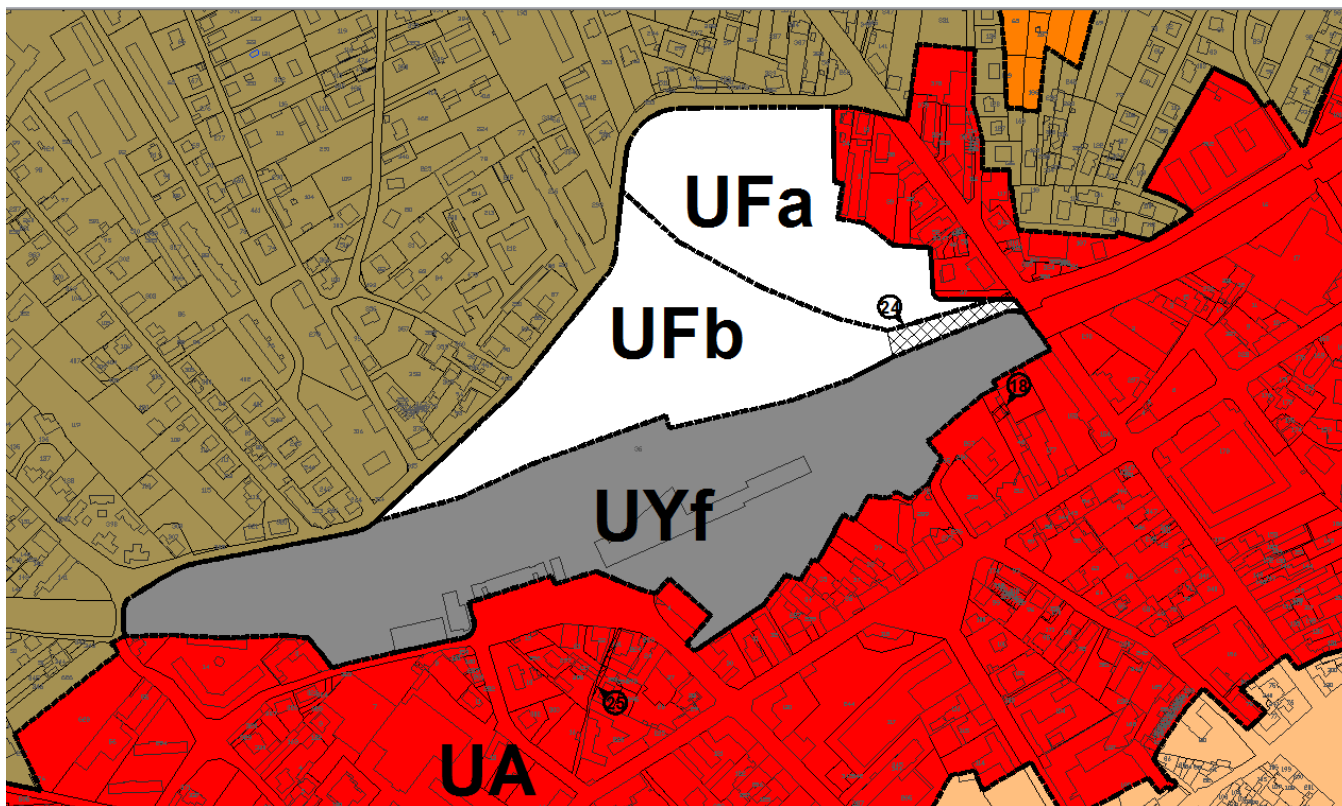


## EXTRAIT DU PLAN LOCAL D'URBANISME ACTUEL





## ZONAGES ISSUS DE LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN LOCAL D'URBANISME



### LEGENDE :

**UF :** Dans le prolongement et la continuité du centre ville, il s'agit d'une zone à vocation mixte d'habitat et d'activités tertiaires, commerciales ou de services correspondant au secteur de densification et de renouvellement urbain, situé au nord de la gare et des voies ferrées existantes.

La zone UF, accompagnée d'Orientations d'Aménagement, définit et organise le projet de requalification de la partie nord du secteur de la gare. Cette zone est divisée en deux secteurs :

- Le secteur UFa pour des vocations à dominante habitat.
- Le secteur UFb pour des vocations à dominante économique.

**UYf :** La zone UY correspond aux différentes zones d'activités économiques de la commune, affectées principalement à l'accueil d'activités à caractère économique, classées ou non.

Le secteur UYf, secteur à dominante tertiaire, commerce, hôtellerie-restaurant et services aux abords de la gare et du futur PEM.

24

25

Périmètres des nouveaux emplacements réservés